



Marseille, le 13 avril 2022

## **Exercice de mise en œuvre du Plan d'Opération Interne (POI) de Fibre excellence à Tarascon en cours depuis 10 h 00**

**Dans le cadre des missions de contrôle par les services de l'État, un exercice inopiné visant à tester la mise en œuvre par l'industriel de son Plan d'Opération d'Interne (POI) est actuellement en cours depuis 10h00 ce matin sur le site de Fibre Excellence.**

Cet exercice, associant le service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône, a pour objectif de vérifier les moyens opérationnels (techniques et humains) prévus par l'industriel pour réagir en cas d'accident sur son site.

La fin de cet exercice est prévue vers 12h30.

Fibre Excellence est identifié comme site prioritaire au regard de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et, à ce titre, fait l'objet de contrôles renforcés de la part de l'inspection des installations classées. Le site a été inspecté à ce titre à trois reprises en 2021.

*Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)*

**Service de la Communication Interministérielle**

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

